

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 6 DECEMBRE 2023 – Délibération n°136

L'an deux mil vingt trois et le six décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de M<sup>me</sup> CAPUS Françoise, première adjointe, le maire étant empêché.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	21

Date de la convocation	
06/12/2023	

Date d'affichage de la convocation	
30/11/2023	

**Secrétaire de séance :** Maryse CAZES CORBOZ

**Présents :** ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

**Absents :** GROS Edmond - BORIE Nina - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy (pouvoir à Mélanie BRUNET) - MURET Yvain - BOURREL Thierry -

### **Objet**

#### **DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET ASSAINISSEMENT**

Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe propose de réajuster le budget assainissement afin de tenir compte de :

#### **En investissement :**

- Réajustement des opérations suivantes : Réseau assainissement de Saint Grégoire, frais d'étude pour le schéma directeur.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier le budget comme suit :

Section d'investissement - dépenses			
Chapitre/opération	Article	Intitulé	Montant
op -201 Saint Grégoire- réseau	21532	réseaux assainissement	4 200,00
op-528- Schéma directeur	2031	frais études	39 000,00
op-542 STEP Lapanouse	21532	réseaux assainissement	-32 000,00
op 541- Rue Serge Duhourquet	21532	réseaux assainissement	-11 200,00

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
Pour le maire empêché  
La 1<sup>ère</sup> adjointe  
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

